



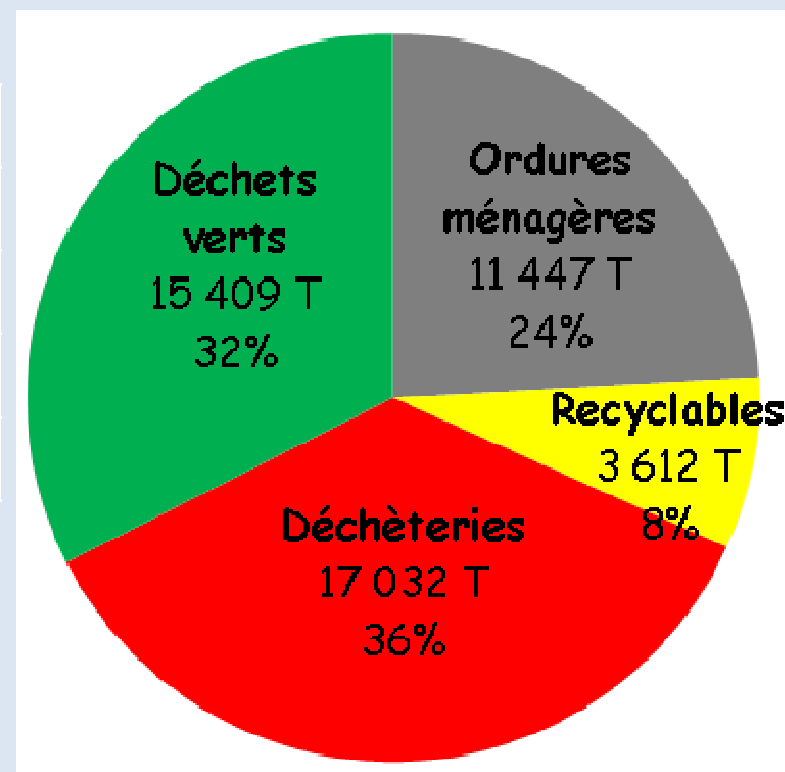
NOUVELLE ORGANISATION DE LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

- ▶ Test sur les communes de **Saint-Divy** et **Loperhet**
à partir de **juin 2011**
 - ▶ Mise en place de la nouvelle organisation
à partir de **janvier 2012** sur l'ensemble des **22 communes**

LA GESTION DES DECHETS SUR LE PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS

- 22 communes - 47 500 Habitants
- Quantités collectées en 2010 sur l'ensemble du territoire :

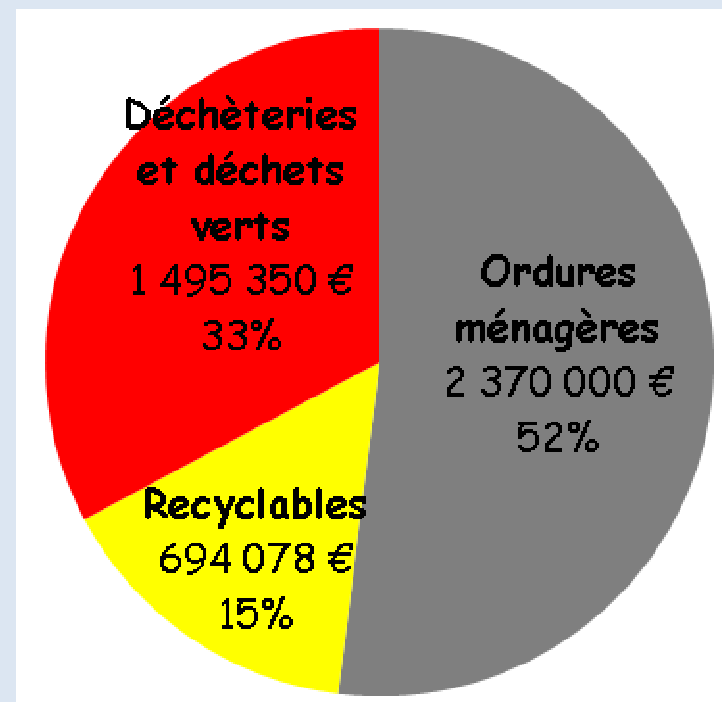
Ordures ménagères	11 400 T
Recyclables	3 600 T
Déchèteries	17 000 T
Déchets verts	15 400 T
TOTAL	47 400 T



LA GESTION DES DECHETS SUR LE PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS

- Coûts de la gestion des déchets :

Ordures ménagères	2 400 000 €
Recyclables	700 000 €
Déchèteries et Déchets verts	1 500 000 €
TOTAL	4 600 000 €



- Recettes :

- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) assise sur le foncier bâti (6,85%)
- Redevance spéciale payée par les professionnels
- Vente des produits recyclables
- Eco-emballages

DEROULEMENT DE LA PRESENTATION

PRESENTATION DES OBJECTIFS :

- La réduction des déchets à la source : **composter**
- Le développement de la collecte sélective : **trier**
- La présentation des déchets à la collecte : **améliorer**

PRESENTATION DE LA MISE EN ŒUVRE

- Organisation
- Fréquence
- Calendrier
- Vente des bacs et composteurs
- Colonnes à verre

DEVELOPPER LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Objectifs poursuivis :

- **réduire** le volume des déchets à incinérer ou à enfouir
→ **800 tonnes** en moins par an
- **recycler chez soi** les déchets organiques de la famille
→ 25 à 30 % du poids de notre poubelle
- **valoriser chez soi** une partie des déchets du jardin (tonte)
- obtenir un **compost prêt à l'emploi**

Moyens :

- **composteur en bois**
- trois volumes
- un bio seau, un aérateur
- un guide de compostage
- une communication ciblée

Volume	Prix
300 Litres (jardin < 500 m ²)	20 €
600 Litres (500 à 1000 m ²)	25 €
800 Litres (> 1000 m ²)	30 €

COMPOSTER

Trier

Améliorer

DEVELOPPER LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE



800 Litres

600 Litres

300 Litres

Bioseau / Mélangeur
Guide de compostage



COMPOSTER

Trier

Améliorer

EXTENSION DE LA COLLECTE DES RECYCLABLES

Situation actuelle :

- collecte sélective en Porte A Porte (PAP) sur Landerneau :

- 16 000 habitants

- collecte en sacs jaunes une fois par semaine (C1)

En 2010 : 890 T
soit 56 Kg/hab
(hors verre)

- collecte sélective en Point d'Apport Volontaire (PAV) :

- 30 000 habitants

- 59 éco-points présents sur le territoire

En 2010 : 1 130 T
soit 40 Kg/hab
(hors verre)

Objectifs :

- augmentation des tonnages de recyclable collecté

- baisse du tonnage d'ordures ménagères

+ 200 tonnes

Moyens :

- **bac normalisé** adapté à la collecte (en vrac dans le bac)

- collecte en **Porte A Porte une semaine sur deux**



Composter

TRIER

Améliorer

Autocollant sur
le couvercle du
bac jaune

EMBALLAGES et PAPIERS RECYCLABLES



Cartons d'emballages et
briques alimentaires



Emballages métalliques
vides et non lavés



Journaux, revues et magazines
sans les films plastiques



Bouteilles et flacons en plastique
vides et avec bouchons



Je mets dans la poubelle ordinaire

Merci de votre
participation



Je mets à l'éco-point



Un doute ?
Contactez le service environnement
02 98 21 34 49
environnement.cc@pays-landerneau-daoulas.fr
www.pays-landerneau-daoulas.fr



MERCI DE NE PAS METTRE DE VERRE



Un bac pour
vous faciliter
le geste de tri !

Rappels des consignes de tri

Mémo-tri

EMBALLAGES et PAPIERS RECYCLABLES



Cartons d'emballages et
briques alimentaires

En VRAC dans
mon bac jaune



Emballages métalliques vides



Journaux, revues et magazines
sans les films plastiques



Bouteilles et flacons en plastique
vides et avec bouchons

Merci de votre participation

PRODUITS NON RECYCLABLES :

Sacs et films en plastique
Barquettes en plastique et en polystyrène
Pots en plastiques (yaourt, crème)
Couches, mouchoirs en papier et essuie-tout

Je mets dans la poubelle ordinaire

LE VERRE ?

Uniquement à l'éco-point
Bouteilles, bocaux, pots, ...
sans capsules ni bouchons



LES BIO-DECHETS ?

Pensez au compostage
Composteurs en vente
au service environnement



Un doute ?

Contactez le service environnement

02 98 21 34 49

environnement.cc@pays-landerneau-daoulas.fr

www.pays-landerneau-daoulas.fr

(rubrique environnement / bien trier-bien jeter)

CONTENEURISATION

Situation actuelle :

- nombreux bacs non conformes
- problèmes lors du vidage : obligation de les vider à la main, casse des bacs lors de la levée
- absence de consignes pour la présentation des bacs

Objectifs :

- améliorer les conditions de collecte (propreté)
- améliorer les conditions de travail

Moyens :

- **bac normalisé** adapté à la collecte
- trois volumes
- **tarifs attractifs**
- service après-vente



Volume	Prix
120 Litres	10 €
240 Litres	15 €
360 Litres	20 €

Composter

Trier

AMELIORER

CONTENEURISATION



360 L

20 €

240 L

15 €

120 L

10 €

Composter

Trier

AMELIORER

AMELIORER LA COLLECTE DU VERRE

Situation actuelle :

- **126 colonnes verre** soit une dotation de 1 colonne pour 350 habitants
- **1 600 tonnes collectées** en 2010 : 38 kg/hab

Objectif poursuivi :

- amélioration du maillage du territoire en colonnes verre
➔ **22 colonnes supplémentaires**

Effets sur les tonnages collectés :

- augmentation des tonnages de 330 T/an
soit 45 kg/hab/an
- baisse sur les tonnages d'ordures ménagères

Moyenne nationale : 40,8 kg/hab

Moyenne départementale : 45,8 kg/hab



Composter

Trier

AMELIORER

RAPPELS DU REGLEMENT DE COLLECTE

- Adopter des gestes simples pour améliorer les conditions de collecte :

- rentrer les bacs après la collecte pour permettre une libre circulation sur les trottoirs

- présenter les bacs avec les poignées vers la route

- ne pas surcharger les bacs et fermer le couvercle

- ne pas déposer des sacs au pied des bacs ou des conteneurs collectif

- ne pas mettre de verre dans les bacs : déposer le verre à l'éco-point



PAS DE VERRE
dans les
conteneurs

Composter

Trier

AMELIORER

ORGANISATION DE LA COLLECTE

- Les **marches arrières** pour les bennes seront interdites (application de la réglementation)
- Les secteurs collectés en **porte à porte** pour les **ordures ménagères** seront collectés en **porte à porte** pour les **recyclables**
- **Regroupement des bacs** :
 - **en centre bourg** : les bacs doivent être **regroupés** au minimum **2 à 2 en bord de voie**
 - **en lotissement** : les bacs doivent être regroupés **2 à 2** ou dans des **points de regroupement**
- **Habitat en diffus** :
 - **sur le circuit de collecte** : les bacs sont **regroupés** au minimum **2 à 2 en bord de voie**
 - **en dehors** du circuit de collecte : les bacs sont **ramenés sur la voie principale**

FREQUENCE DE COLLECTE

- Pour tous les secteurs actuellement :
une collecte des OM toutes les deux semaines
et alternativement
une collecte des recyclables toutes les deux semaines

- Cas particuliers :
les restaurants
les activités de bouches
les cantines, les maisons
de retraite, ...



Maintien du niveau de service actuel
Une information spécifique sera faite

CALENDRIER DE COLLECTE

Le jour de collecte passe du mercredi au jeudi

Semaine impaire : jeudi en ordures ménagères

Semaine paire : jeudi en recyclables



SEMAINE PAIRE

Je sors mon bac jaune

RETRAIT DE BACS ET COMPOSTEURS

Au service environnement

Zone de St Ernel à Landerneau

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

et de 13h30 à 17h00

02 98 21 34 49

environnement.cc@pays-landerneau-daoulas.fr

Au Boulodrome de St-Divy :

Le **mardi 07 juin** de **17H00 à 20H00**

Bon de pré-réservation à remplir :

- téléchargeable sur le site internet de la commune de St-Divy et à déposer en mairie avant le 06 Juin.

REFLEXION SUR LA DENSIFICATION DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE POUR LE VERRE

- salle de sport : déjà en place
- Streat Zoun
- parking du Kef
- futur lotissement Kéravel
- la Judée (à définir)
- Penhoat

Parking du Kef et futur lotissement de Kéravel : réflexion pour des PAV enterrés

